

Deux adresses mails

Pour simplifier vos interactions avec la Commune seulement 2 adresses mails vous sont utiles :

communication@wahagnies.fr

1 - Pour vos demandes de communication sur les différents moyens de la commune mis à votre disposition :

- Site internet
- Panneau d'affichage lumineux
- Application Wahagnies en poche
- Page Facebook Wahagnies Infos Officiel

2 - Pour l'envoi de vos articles à destination du bulletin municipal.

3 - Pour vos demandes d'impression en relation avec votre association.

NB: Selon la demande, ne pas oublier de se référencer au cadre de partenariat pour les documents ainsi que leurs formats.

contact@wahagnies.fr

Pour toutes vos autres demandes et/ou informations :

- Rendez-vous avec les élus référents,
- Affichage dans les bâtiments communaux,
- Demande de prêt de salle,
- Demande de prêt de matériel,
- Demande d'autorisation de buvette,
- Transmission des plannings de chauffage et de tout autre document.
- Renseignements...

Un délai d'un mois

Toute demande des associations doit être envoyée **le plus tôt possible et au plus tard 1 mois** avant la manifestation prévue.

Ce délai a été « lissé » à un mois pour les différentes sollicitations afin de permettre à la commune de traiter les demandes, cela concerne les :

- Demande de diffusion sur les différents moyens de communication,
- Demande d'impressions,
- Demande de prêt de salle à titre exceptionnel,
- Demande de prêt de matériel,
- Demande d'autorisation de buvette...

NB: Attention, pour pouvoir être prise en compte, votre demande doit comporter l'ensemble des documents.

Cette dernière sera **étudiée uniquement** à la réception de l'ensemble des documents.



contact@wahagnies.fr



www.wahagnies.fr



Application Wahagnies en poche



Wahagnies INfos Officiel